

qu'elle enseigne, sait qu'il ne peut ni les nier, ni les révoquer en doute, sans rompre avec Jésus-Christ. S'il cherche la vérité dans l'Écriture et la tradition, et les Pères, etc., ce n'est donc pas qu'il ait cessé de croire tel ou tel dogme ou qu'il entretienne le moindre doute sur un point quelconque, non ; mais c'est uniquement qu'il veut s'éclairer davantage. Sachant, par le témoignage de l'Église, que telle vérité est révélée de Dieu, et croyant à l'Église parce que, assistée de l'Esprit-Saint, elle ne peut ni se tromper ni nous tromper, il adhère fortement à cette vérité, et se tient vigoureusement, de toute la force de la nature et de la grâce réunies, sur le roc inébranlable de la foi. Puis, sans jamais abandonner ce terrain solide, il porte librement ses regards çà et là, autour de lui, de tous les côtés où se produit la lumière. C'est l'application de ce mot célèbre : *Fides quaerens intellectum*.

Mais si l'on s'adresse à des protestants, faudra-t-il faire abstraction de l'Église, dont ils ne reconnaissent pas l'autorité ? Non. Et voilà un point qu'on oublie trop. Les protestants ne reconnaissent pas l'Église, c'est vrai ; mais ils doivent la reconnaître, et rien n'empêche de les ramener là sans cesse, à mesure qu'ils essaient d'échapper. Est-ce qu'on ne peut pas prouver, en partant de l'Écriture même, l'autorité de cette Église, dont le centre est à Rome et le bras partout ? Sans doute. Eh bien, qui m'empêche alors de commencer, l'Écriture en main, par établir la fonction, l'autorité, l'infailibilité de cette Église ? Qui m'empêche de conclure que tous les hommes, protestants comme catholiques, doivent s'incliner devant elle, et que si elle nous dit qu'une vérité est révélée, c'est qu'il en est ainsi en effet et que nous devons croire cette vérité ?

Non seulement je puis, mais je dois faire ainsi, si je veux réellement tirer mon frère de l'abîme du jugement privé. Que le protestant admette s'il le veut, isolément, chacun des dogmes catholiques, tant qu'il ne les admet qu'au nom de son propre jugement et non pas en vertu de l'obéissance qu'il doit à l'Église, il n'en continue pas moins d'être ce qu'il est, un protestant. Quand il accueillera la vérité comme venant de Dieu, parce que l'Église, assistée de l'Esprit-Saint, en témoigne, il sera catholique ; jamais autrement.

Ma deuxième lettre le mois prochain.

Au revoir.

L'abbé CHANDONNET.